

## Pour toute information

Accueil au secrétariat du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30

Accueil et entretien sur rendez-vous au 02.35.51.78.99

Permanences sans rendez-vous

**les mercredis de 14h à 18h  
et les vendredis de 9h30 à 12h30**



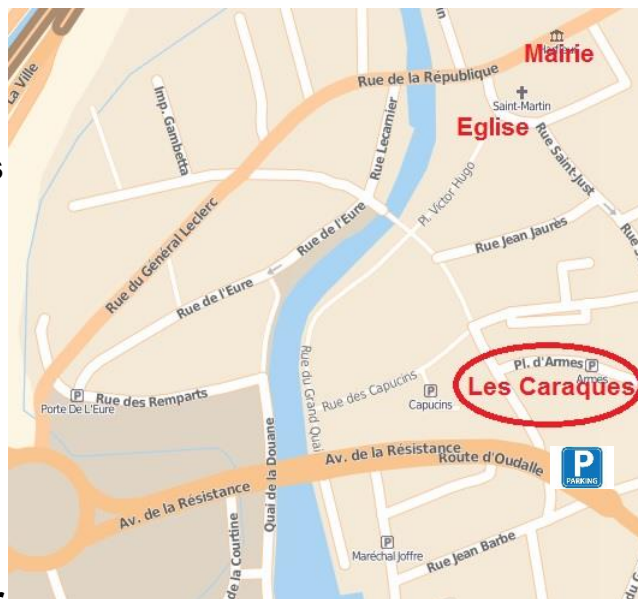
**Bus n°2, n°10, n°12  
Arrêt : Place d'Armes**



**Car : Ligne 20**



**TER : Gare d'Harfleur**



A  
L  
P  
E  
A  
I  
H



Service financé par



## L'Appartement d'Essai et d'Expérimentation



**13, Place d'Armes**

**76700 Harfleur**

**Tél : 02.35.51.78.99**

**Association Laique pour l'Epanouissement et l'Intégration des Handicapés**

74 rue Saint Jacques 76600 Le Havre Tél./Fax : 02 35 42 38 81  
e-mail : [alpeaih@wanadoo.fr](mailto:alpeaih@wanadoo.fr)

**Mail : [secretariat.lescaraques@alpeaih.org](mailto:secretariat.lescaraques@alpeaih.org)  
Site internet : [www.alpeaih.org](http://www.alpeaih.org)**

### ➤ C'est quoi l'Appartement du Grand Quai ?

C'est un Appartement d'Essai et d'Expérimentation. Il a pour mission de favoriser l'inclusion par le logement. Il permet de vivre une première expérience en appartement autonome.

### ➤ Où est situé l'Appartement du Grand Quai ?

Il est situé à Harfleur.

### ➤ Est-ce que je peux occuper l'Appartement ?

L'Appartement est accessible pour les adhérents du SAMSAH, les usagers du lieux ressources (sans notification d'orientation de la MDPH) et les adhérents du SAVS.

### ➤ Combien de temps ?

Le temps de mise à disposition peut aller d'une après midi à 4 semaines consécutives (temps maximum).

### ➤ Combien ça coûte ?

Le tarif journalier est de **12,90€** (avec les charges comprises).

### ➤ Comment accéder à l'Appartement ?

- 1- Remplir le **formulaire de demande** d'accès et le questionnaire d'auto-évaluation « **Compétences à Vivre seul** » et les transmettre aux Caraques. Les documents sont disponibles au service ou sur le site [www.alpeaih.org](http://www.alpeaih.org)
- 2- A la réception de votre demande, nous vous contactons pour vous **rencontrer** et échanger sur votre projet. Vous pouvez être accompagné d'un proche.
- 3- Votre demande est étudiée en par l'équipe des Caraques. La réponse vous est envoyée par courrier.
- 4- Si la réponse est positive, nous convenons de dates pour le séjour d'essai.
- 5- Une semaine avant l'accès à l'Appartement, nous faisons **l'entretien d'admission**.

Pendant le séjour dans l'Appartement, l'équipe des Caraques soutiendra l'occupant : évaluation de la situation dans le logement, travail sur un apprentissage ciblé.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au

**02.35.51.78.99**